



## **COMPTES ET BILAN 2008**

Complément au rapport d'activité 2008

- 1. Caisse centrale**
  - 1.1. Comptes de l'exercice 2008**
  - 1.2. Bilan au 31.12.2008**
  - 1.3. Annexe au bilan**
  - 1.4. Notes à l'appui des comptes et du bilan 2008**
  - 1.5. Rapport des vérificateurs des comptes**
- 2. Terre Nouvelle**
- 3. La Vie protestante**
- 4. Renseignements statistiques**

## 1.1. COMPTES DE L'EXERCICE 2008

Comptes 2007	
Charges	Ressources
	7'791'978.85
	705'727.00
	5'750.00
	21'611.64
	46'195.70
	184'547.75
70'000.00	
	528'670.00
528'670.00	
	986'890.00
986'890.00	
	8'685'810.94

### Recettes

- |  |  |   |
|--|--|---|
|  | 1. Contribution ecclésiastique                   | y |
|  | 2. Part du subside const. / Subvention de l'Etat | y |
|  | 3. Prestations des communes urbaines             |   |
|  | 4. Intérêts                                      | y |
|  | 5. Journée d'offrande                            | y |
|  | 6. a) Dons, legs et divers                       | y |
|  | b) Attributions des dons                         | y |
|  | 7. a) Dons 2007 action "Emprunt 2007"            | y |
|  | b) Attributions des dons "Emprunt 2007"          |   |
|  | 8. a) Ventes d'immeubles                         | y |
|  | b) Attribution ventes d'immeubles                | y |
|  | <b>Total des recettes</b>                        |   |

Comptes 2008		Budget 2008		Total par dép.	diff. Cptes/bud.	En %
Charges	Ressources	Charges	Ressources			
	7'008'956.65		7'000'000.00		8'956.65	0.13%
	828'903.00		814'000.00		14'903.00	1.83%
	5'750.00		6'000.00		-250.00	-4.17%
	94'785.10		10'000.00		84'785.10	847.85%
	64'727.30		60'000.00		4'727.30	7.88%
	165'809.35		90'000.00		75'809.35	84.23%
40'000.00						
	920.00					
	1'672'000.00				1'672'000.00	
1'672'000.00						
	8'129'851.40		7'980'000.00	-8'129'851.40	149'851.40	1.88%

14'697.35	
23'112.10	
4'239.80	
15'031.00	15'031.00
57'080.25	15'031.00

### Dépenses

#### A 1. / SYNODE

- |  |   |   |
|--|---|---|
|  | 1. Frais de session                           | y |
|  | 2. Imprimés et divers                         |   |
|  | 3. Culte cantonal / Journée synodale          | y |
|  | 4. a) Processus EREN 2003                     | y |
|  | b) Processus EREN 2003 (prél. sur provisions) |   |
|  | Total A 1.                                    |   |

12'857.05		15'600.00			-2'742.95	-17.58%
20'859.95		24'000.00			-3'140.05	-13.08%
1'004.20		5'000.00			-3'995.80	-79.92%
1'077.30		10'000.00			-8'922.70	-89.23%
	1'077.30		10'000.00		-8'922.70	-89.23%
35'798.50	1'077.30	54'600.00	10'000.00	34'721.20	-9'878.80	-22.15%

#### A 2. / CONSEIL SYNODAL / SECRETARIAT

- |  |   |   |
|--|---|---|
|  | 1. a) Traitements et Indemnités Conseil synodal | y |
|  | b) Secrétariat traitement et charges            | y |
|  | 2. Frais de séances                             |   |
|  | 3. Délégations et vacations                     |   |
|  | 4. Abonnements, imprimés, divers                |   |
|  | 5. Rencontre avec les ministres et permanents   | y |
|  | 6. a) Frais des commissions                     |   |
|  | Total A 2.                                      |   |

185'235.60		216'600.00			-31'364.40	-14.48%
226'537.90		206'100.00			20'437.90	9.92%
7'126.75		10'000.00			-2'873.25	-28.73%
6'361.65		9'000.00			-2'638.35	-29.32%
6'735.65		7'000.00			-264.35	-3.78%
18'868.20		12'000.00			6'868.20	57.24%
-		700.00			-700.00	-100.00%
450'865.75		461'400.00		450'865.75	-10'534.25	-2.28%

#### D 1. / EXTERIEUR

- |  |   |   |
|--|---|---|
|  | 1. a) FEPS, contributions                     | y |
|  | b) Diminution contribution à la FEPS          | y |
|  | c) Participation des paroisses ( Suisa, etc.) |   |
|  | 2. COE  |   |
|  | 3. a) CER, CEPPL                              | y |
|  | b) Diminution contribution à la CER           | y |
|  | c) Excédent CER s/exercice 2006               |   |
|  | Total D 1.                                    |   |

122'516.00		122'584.00			-68.00	-0.06%
	30'000.00		30'000.00			
	6'420.00		6'000.00		420.00	7.00%
1'181.00		1'100.00			81.00	7.36%
9'616.00		19'600.00			-9'984.00	-50.94%
	60'000.00		60'000.00			
133'313.00	96'420.00	143'284.00	96'000.00	36'893.00	-10'391.00	-21.98%

Comptes 2007	
Charges	Ressources
5'050'341.30	
	32'125.00
83'127.95	
39'291.90	32'145.60
57'640.35	
19'857.00	
5'250'258.50	64'270.60
542'946.65	
	154'600.00
542'946.65	154'600.00
108'692.90	
85'202.88	10'260.00
193'895.78	10'260.00
5'987'100.93	229'130.60
611'100.00	120'000.00
54'180.00	
72'494.05	
7'000.00	
744'774.05	120'000.00
77'967.90	
8'763.25	
3'680.00	
87'000.00	
177'411.15	
455.70	
922'640.90	120'000.00

## D 2. / INTERIEUR

### a) Paroisses

1. a) Desserte ministérielle paroisses y
- b) Diminution de postes
- c) Participation des homes
- d) Indemnités loyers/chauffage
2. a) Service de remplacements + vacances diverses y
- b) Part paroisses aux frais de déplacements
3. Allocations aux stagiaires y
4. Mesures d'accompagnements (retraites) y

*Sous-total Paroisses*

### b) Centre cantonal aumôneries

5. a) Aumôneries cantonales
- b) Diminution de postes
- c) Participation des hôpitaux y
6. Conseil et commissions
7. Mesures d'accompagnements (retraites) y

*Sous-total Centre cantonal aumôneries*

### c) Divers

8. Resp. des ministères: Trait. et charges
9. a) Formation continue : supervisions, CER - OPF, autres formations
- b) Restitution CER part Fonds Formation
10. Attributions: Fonds des vocations tardives

*Sous-total Divers*

Total D 2.

## D 3. / DIACONIE ET ENTRAIDE

### a) Diaconie

1. a) Centre social protestant
- b) CSP participation des paroisses
2. Clinique de la Rochelle y
3. Maison de Champréveyres : Trait. et charges
4. Subvention Croix-Bleue y

*Sous-total Diaconie*

### b) Entraide

5. Animateur Terre Nouvelle : Trait. et charges
6. Frais généraux
7. Participation aux frais d'animation
8. Attribution : Fonds 1% aide au Tiers-monde y

*Sous-total Entraide*

9. Conseil et commissions : frais fonctionnement
10. Plateforme cantonale de diaconie

Total D 3.

Comptes 2008		Budget 2008		Total par dép.	diff. Cptes/bud.	En %
Charges	Ressources	Charges	Ressources			
4'526'366.85		4'903'600.00			-377'233.15	-3.56%
	30'050.00		210'000.00		-210'000.00	-1.48%
61'656.80		60'000.00			1'656.80	2.76%
53'834.60		45'000.00			8'834.60	19.63%
	32'922.00		35'000.00		-2'078.00	-5.94%
47'677.05		90'100.00			-42'422.95	-47.08%
33'150.10		5'000.00			28'150.10	563.00%
4'722'685.40	62'972.00	5'103'700.00	275'500.00	4'659'713.40	-168'486.60	-3.49%
451'998.95		531'200.00			-79'201.05	2.45%
	201'844.20		90'000.00		64'844.20	47.33%
-		1'000.00			-1'000.00	-100.00%
13'676.80					13'676.80	
465'675.75	201'844.20	532'200.00	227'000.00	263'831.55	-41'368.45	-13.55%
100'504.10		101'700.00			-1'195.90	-1.18%
90'847.05		100'000.00			-9'152.95	-9.15%
-						
-						
191'351.15		201'700.00		191'351.15	-10'348.85	-5.13%
5'379'712.30	264'816.20	5'837'600.00	502'500.00	5'114'896.10	-220'203.90	-4.13%
614'400.00		614'400.00				
	120'000.00		120'000.00	494'400.00		
34'180.00		34'180.00				
7'000.00		7'000.00				
655'580.00	120'000.00	655'580.00	120'000.00	535'580.00		
76'579.40		72'700.00			3'879.40	5.34%
8'157.40		10'000.00			-1'842.60	-18.43%
3'450.00		4'500.00			-1'050.00	-23.33%
81'300.00		79'800.00			1'500.00	1.88%
169'486.80		167'000.00		169'486.80	2'486.80	1.49%
85.00		1'000.00			-915.00	-91.50%
-		3'000.00			-3'000.00	-100.00%
825'151.80	120'000.00	826'580.00	120'000.00	705'151.80	-1'428.20	-0.20%

Comptes 2007	
Charges	Ressources
589'429.25	81'090.95
	25'000.00
5'549.35	
3'854.70	
1'246.10	
53'095.46	
653'174.86	106'090.95
54'053.40	
1'331.00	
82'906.60	
138'291.00	
231'650.00	
1'000.00	
10'000.00	
27'932.00	
19'329.00	
500.00	
290'411.00	
1'081'876.86	106'090.95
172'000.00	
58'860.10	
4'766.75	
5'827.00	
1'854.40	
64'746.70	
104'192.00	
412'246.95	

#### D 4. / THEOLOGIE - EDUCATION - FORMATION

##### a) ThEF

1. a) Traitements et charges
- b) Participation des institutions d'éducation spécialisées Y
- c) Participations extérieures Y
2. Frais d'organisation d'animations Y
3. Frais de formation catéchétique Y
4. Frais du Conseil du Centre cantonal ThEF
5. Frais divers Y

*Sous-total ThEF*

##### b) Autres tâches du département

6. Maîtres de religion (Ecoles secondaires) Y
7. Commission de musique et liturgie
8. Cours d'orgue
9. Centre oecuménique de documentation Y

*Sous-total Autres tâches du département*

##### c) Autres charges imputées au département

10. Le Louverain: subvention à l'exploitation et animation Y
11. Société Biblique Suisse
12. Bibliothèque des pasteurs: Subvention
13. CER - OPF (Formation des laïcs)
14. CER- OPEC (Office protestant des éditions chrétiennes)
15. Subvention à organismes de formation

*Sous-total Autres charges imputées au département*

Total D 4.

#### D 5. / INFORMATION ET COMMUNICATIONS

1. V.P. neuchâteloise: Subventions
2. Chargé info.-Com. : Traitements et charges
3. Site Internet Y
4. Frais du Conseil et des commissions Y
5. Imprimés et divers
6. Emissions "Passerelles" (Canal Alpha)
7. CER - OPM (Office Protestant des Médias)

Total D 5.

Comptes 2008		Budget 2008		Total par dép.	diff. Cptes/bud.	En %
Charges	Ressources	Charges	Ressources			
526'039.10	80'807.05	571'400.00	74'500.00		-45'360.90	-7.94%
	18'000.00		25'000.00		6'307.05	8.47%
3'662.95		15'000.00			-7'000.00	-28.00%
3'904.30		5'500.00			-11'337.05	-75.58%
813.75		1'000.00			-1'595.70	-29.01%
41'374.90		40'587.00			-186.25	-18.63%
575'795.00	98'807.05	633'487.00	99'500.00	476'987.95	787.90	1.94%
					-56'999.05	-10.67%
-		1'000.00			-1'000.00	-100.00%
602.30		3'000.00			-2'397.70	-79.92%
73'782.85		61'000.00			12'782.85	20.96%
74'385.15		65'000.00		74'385.15	9'385.15	14.44%
182'000.00		182'000.00				
1'000.00		1'000.00				
10'000.00		10'000.00				
23'100.00		24'000.00			-900.00	-3.75%
19'340.00		19'100.00			240.00	1.26%
500.00		1'000.00			-500.00	-50.00%
235'940.00		237'100.00		235'940.00	-1'160.00	-0.49%
886'120.15	98'807.05	935'587.00	99'500.00	787'313.10	-48'773.90	-5.83%
172'000.00		172'000.00				
59'071.65		65'700.00			-6'628.35	-10.09%
23'537.25		22'000.00			1'537.25	6.99%
4'181.40		1'000.00			3'181.40	318.14%
-		2'000.00			-2'000.00	-100.00%
63'156.00		68'000.00			-4'844.00	-7.12%
109'854.00		106'100.00			3'754.00	3.54%
431'800.30		436'800.00		431'800.30	-4'999.70	-1.14%

Comptes 2007	
Charges	Ressources
305'751.25	31'777.50
39'733.75	
15'956.85	
7'823.45	
24'162.09	
393'427.39	31'777.50
506'050.40	
202'069.25	
	883'763.00
708'119.65	883'763.00
1'220.50	
184'534.35	
	90'000.00
1'042.00	
5'138.25	
191'935.10	90'000.00
1'293'482.14	1'005'540.50

	8'685'810.94
	1'575'843.05
	10'261'653.99
10'287'279.73	
	25'625.74

### D 6. / FINANCES ET ADMINISTRATION

1. a) Traitements et charges	y
b) Restitutions pour travaux Fondations	
2. Loyer, conciergerie, chauffage	
3. Mobilier et machines de bureau	y
b) Mobilier et machines de bureau, pré. sur prov.	y
4. Fourniture de bureau	
5. Frais généraux, ports, téléphone	
<i>Sous-total I</i>	
6. a) Immeubles: Entretien et rénovations	
b) Intérêts hypothécaires	y
c) Gestionnaire immobilier : Trait. + charges + frais	y
7. a) Revenu des immeubles	y
b) Provision s/débiteurs douteux	y
<i>Sous-total II</i>	
8. Intérêts passifs	y
9. a) Efforts financiers et rappels	y
b) Attribution pour projet "Groupe Pilotage Ressources"	y
10. Commission des finances et organe de contrôle	
11. Allocations et subventions diverses	
<i>Sous-total III</i>	
12. Attributions	
a) Fonds de roulement	y
<i>Sous-total IV</i>	
Total D 6.	

### RECAPITULATION

Total des recettes	
Participation de tiers et autres ressources	
Total des ressources	
Total des charges	
Excédent de charges	
Excédents des ressources	

A couvrir par le Fonds de roulement

Comptes 2008		Budget 2008		Total par dép.	diff. Cptes/bud.	En %
Charges	Ressources	Charges	Ressources			
321'606.70		315'700.00			5'906.70	1.87%
	31'742.25		30'000.00		1'742.25	5.81%
45'578.30		47'900.00			-2'321.70	-4.85%
18'015.20		12'000.00			6'015.20	-21.54%
	8'600.00				8'600.00	
12'315.10		13'000.00			-684.90	-5.27%
20'664.59		30'000.00			-9'335.41	-31.12%
418'179.89	40'342.25	418'600.00	30'000.00	377'837.64	-10'762.36	-2.77%
512'929.40		525'000.00			-12'070.60	-2.30%
189'130.30		177'100.00			12'030.30	6.79%
2'808.10		60'000.00			-57'191.90	-95.32%
	785'764.00		773'700.00		12'064.00	1.56%
40'000.00						
744'867.80	785'764.00	762'100.00	773'700.00	-40'896.20	-29'296.20	252.55%
8'823.15		10'000.00			-1'176.85	-11.77%
202'411.30		216'500.00			-14'088.70	-6.51%
	90'000.00		90'000.00			
1'104.50		1'100.00			4.50	0.41%
5'260.00		8'000.00			-2'740.00	-34.25%
217'598.95	90'000.00	235'600.00	90'000.00	127'598.95	-18'001.05	-12.36%
130'000.00					130'000.00	
130'000.00					130'000.00	
1'510'646.64	916'106.25	1'416'300.00	893'700.00	594'540.39	71'940.39	13.77%

	8'129'851.40		7'980'000.00
	1'497'226.80		1'721'700.00
9'653'408.44	9'627'078.20	10'112'151.00	9'701'700.00
	26'330.24		410'451.00

	-149'851.40	0.02
	224'473.20	
	74'621.80	
	-458'742.56	-4.54%

26'330.24

## 1.2. Bilan au 31.12.2008

### Bilan

	31.12.2007 CHF	31.12.2008 CHF		31.12.2007 CHF	31.12.2008 CHF
<b>ACTIFS</b>			<b>PASSIFS</b>		
<b>Actifs disponibles</b>			<b>Fonds étrangers à court terme</b>		
Caisse	3'744.35	593.45	Créanciers	975'973.30	980'550.40
Poste	34'917.68	120'527.93	Transitoires	91'282.55	534'029.55
Banques	2'194'511.13	5'510'807.84			
<b>Actifs à court et moyen termes</b>			<b>Fonds étrangers à long terme</b>		
Débiteurs	1'942'124.12	2'658'408.62	Emprunt hypothécaire (Fonds garantie)	3'345'000.00	3'345'000.00
Transitoires	103'779.30	175'484.45	Emprunt hypothécaire (global)	1'075'000.00	1'075'000.00
<b>Actifs à long terme</b>			Emprunt "1993"	15'000.00	15'000.00
Titres	2'897'411.80	900'394.45	Emprunt "2007"	1'263'400.00	1'393'500.00
Fonds gérés par la Caisse centrale	1'582'264.25	2'051'532.15	Fonds de soutien CSP	1'268'683.62	1'589'678.87
<b>Actifs immobilisés corporels</b>			<b>Provisions</b>		
Mobilier et machines de bureau	1.00	1.00	Provisions	1'819'165.03	1'804'072.18
Immeubles	4'296'000.00	4'296'000.00	<b>Fonds propres</b>		
			Fonds de roulement	3'226'874.87	5'003'249.13
			Pertes et profits	-25'625.74	-26'330.24
	<u>13'054'753.63</u>	<u>15'713'749.89</u>		<u>13'054'753.63</u>	<u>15'713'749.89</u>

### 1.3. Annexe au bilan

	Etat au 31.12.07	Etat au 31.12.08
<b>Débiteurs</b>		
Part des paroisses à l'entretien des cures	65'565.40	23'553.50
Etat de Neuchâtel, solde C.E.	366'495.10	1'091'991.10
Prêts pour voitures et prêts divers	25'950.00	26'580.00
Comptes de chauffage	186'336.40	286'260.40
A.F.C. impôt anticipé à recevoir	39'840.93	83'515.13
Débiteurs divers	1'257'936.29	1'146'508.49
	<b>1'942'124.12</b>	<b>2'658'408.62</b>
<b>Créanciers</b>		
Collectes	24'197.45	27'111.50
Fonds immobilier	134'373.15	143'427.35
Fonds de garantie (Caisse de pension)	372'900.60	267'926.15
Fonds H. et N. Brandt	130'263.95	129'157.70
Assurances sociales	20'851.85	220'935.50
Divers	293'386.30	191'992.20
	<b>975'973.30</b>	<b>980'550.40</b>
<b>Emprunt hypothécaire</b>		
Charles Knapp 40, Neuchâtel	200'000.00	350'000.00
Gratte-Semelle 1, Neuchâtel	150'000.00	150'000.00
Rue des Parcs 11, Neuchâtel	300'000.00	350'000.00
Crêt-du-Chêne 6, Neuchâtel	35'000.00	35'000.00
Guillaume-Farel 14, Neuchâtel	250'000.00	250'000.00
Champréveyres, Neuchâtel	500'000.00	500'000.00
Vignier 11, St-Blaise	200'000.00	0.00
Temple 1, Cornaux	250'000.00	250'000.00
Cures de St-Aubin	300'000.00	300'000.00
Ferme du Louverain	90'000.00	90'000.00
M.-A. Calame 2, Le Locle	200'000.00	200'000.00
Helvétie 12, La Chaux-de-Fonds	170'000.00	170'000.00
Numa-Droz 118, La Chaux-de-Fonds	500'000.00	500'000.00
Cure 6, Cortaillod	200'000.00	200'000.00
Emprunt global	1'075'000.00	1'075'000.00
	<b>4'420'000.00</b>	<b>4'420'000.00</b>
<b>Provisions pour</b>		
Rénovation des cures	1'097'600.00	1'097'600.00
Aide au Tiers-Monde	21'694.70	10'840.55
Action d'évangélisation neuchâteloise	4'698.95	3'786.65
Fonds des vocations tardives	207'287.35	207'607.35
Mobilier et machines de bureau	31'000.00	31'000.00
Publications et matériel	15'862.53	13'866.73
Equipement informatique	47'013.40	37'050.25
Fonds EREN 2003	72'850.40	71'773.10
Fonds de remplacement en cas de maladie	59'407.70	61'120.90
Fonds Site Internet	20'000.00	10'300.00
Fonds projets	93'750.00	92'750.00
Provision pour débiteurs douteux	60'000.00	88'376.65
Provision pour GPRA	88'000.00	78'000.00
	<b>1'819'165.03</b>	<b>1'804'072.18</b>

## 1.4. NOTES A L'APPUI DES COMPTES DE L'EXERCICE 2008 ET DU BILAN

### 1.4.1. Introduction

Les comptes de l'exercice 2008 bouclent avec un excédent de dépenses de Fr. 26'330.24, alors qu'un excédent de dépenses de Fr. 410'451.- avait été porté au budget. Ce résultat encourageant démontre l'efficacité des mesures d'économies décidées par le Synode, et mises en place depuis un certain temps au sein de l'EREN.

La différence de Fr. 384'121.- entre le montant budgété et le résultat final dépend de deux raisons principales. En premier lieu, un surplus de recettes de fr. 170'594.- francs lié à des dons et legs supérieurs à ceux budgétés, ainsi qu'à une nette augmentation des intérêts suite à la vente d'un certain nombre de cures. La seconde raison découle d'une charge moins forte au niveau des salaires en paroisses, du ThEF et des stagiaires (Fr.194'420.-) que ce qui avait été budgété. Cela s'explique essentiellement par un certain nombre de vacances de postes liées à des départs volontaires, à certains délais de repourvues ou à la mise en place du nouveau tableau des postes voté par le Synode de juin 2008.

Enfin, les efforts fournis par chacun pour tenir un budget resserré suite aux différentes mesures d'économie ont permis d'atteindre l'objectif de comptes équilibrés.

Pour rappel et hors comptabilité EREN, les retraites anticipées sont financées par le Fonds de garantie. En 2008, le Conseil du Fonds de garantie a accepté, sur proposition du Conseil synodal, d'accorder à trois personnes une indemnité de retraite. Pour 2008, le montant total des indemnités s'élève à 167'300 francs, financé par le Fonds de garantie.

Les charges brutes enregistrées sont de 9'653'408.44 fr., soit 458'742.56 fr. inférieures au budget. Par rapport aux charges brutes, les charges nettes tiennent compte des ressources qui figurent dans les comptes A1 à D6.

Le résumé des comptes se présente comme suit :

Charges nettes	Fr.	<b>8'156'181.64</b>
Recettes	Fr.	<b>8'129'851.40</b>
		-----
Excédent des dépenses	Fr.	<b>26'330.24</b>
		-----

### 1.4.2. RECETTES

ad 1 L'Etat a encaissé, du 8 janvier 2008 au 12 janvier 2009, 6'901'402.00 fr. de contributions ecclésiastiques.

Pour les personnes physiques	Pour les personnes morales
5'434'709.00 fr.	1'466'693.00 fr.

La Caisse centrale a reçu directement des contributions pour 107'555.00 fr.

Pour les personnes physiques	Pour les personnes morales
99'034.00 fr.	8'521.00 fr.

Total personnes physiques	Total personnes morales
5'533'743.00 fr.	1'475'214.00 fr.

Par rapport à l'exercice 2007 ces résultats sont de quelques 277'690.-- fr. moins élevés pour les personnes physiques et de 505'332.00 fr. moins élevés pour les personnes morales.

Le total de la contribution ecclésiastique comptabilisé en 2008 s'élève donc à 7'008'957.00 fr, soit une diminution de 783'722.00 fr. par rapport à 2007.

ad 1 + 2 Les montants totaux encaissés sont de 7'892'130.-- fr. Suite à la diminution du nombre de protestants, un montant de 54'270.-- fr. a été reversé aux Eglises catholiques romaine et chrétienne en 2008.

ad 4 Les liquidités financières ont été nettement plus importantes que prévues, notamment avec les ventes de cures.

ad 5 Le résultat de la Journée d'offrande est supérieur de 18'531.-- fr. au montant de l'année 2007. Les versements directs de particuliers s'élèvent à 52'46.70 fr., alors que 12'260.60 fr. ont été récoltés lors de la collecte par les paroisses. Par rapport à l'exercice 2007, le montant versé par des particuliers est de 21'022.-- fr. supérieur, celui collecté par les paroisses est de 2'490. -- fr. inférieur.

ad 6 Le montant des dons et legs que la Caisse centrale a reçus en 2008 est près de 19'000.-- fr. inférieur à celui de 2007, mais de 15'000.-- supérieur à 2006.

Les paroisses ont effectué des dons pour un montant de 30'200.-- fr. La Caisse centrale a touché des dons et legs de particuliers durant l'année 2008 pour un montant de 102'400.-- fr. et 34'000.- fr. d'Eglises et paroisses de Suisse allemande.



- ad 6b Dès l'exercice comptable 2006, la décision du Conseil synodal de faire apparaître dans les comptes d'exploitation les dons extraordinaires supérieurs à 20'000.-- fr. dont l'affectation est laissée au choix du Conseil synodal, est appliquée. Ainsi, un don de 40'000.-- fr. comptabilisé sous ad 6 a été attribué par le Conseil synodal au Fonds de remplacement en cas de maladie (voir note Bilan 1.4.4)
- ad 7 Cette position indique des dons reçus à la Caisse centrale suite à l'appel de fonds lancé auprès des paroisses et paroissiens en début d'année 2007. Des donateurs ont choisi des versements mensuels qu'ils ont poursuivis tout au long de l'année 2008.
- ad 8 Le produit de la vente des cures de Valangin, Savagnier et St-Blaise a été attribué au Fonds de roulement conformément à la décision du Synode du 8 décembre 1999.

### 1.4.3. DEPENSES

**Remarques générales** : dans tous les chapitres où elles apparaissent, les dépenses pour traitements s'entendent charges sociales comprises, soit les cotisations de l'employeur aux institutions de prévoyance sociale (AVS, assurance chômage, allocations familiales, assurance accidents, Caisse de pensions de l'Etat).

Sur l'ensemble des charges salariales, un montant de 90'781.-- fr., soit 1.5% sur la part employeur des primes pour la Caisse de pensions, a pu être facturé au Fonds de garantie sur la base de l'adaptation du règlement du Fonds voté lors de la session du Synode du 5 mai 1999.

#### A 1 / Synode

- ad 3 En 2008, il n'y a pas eu de culte cantonal. Les frais comptabilisés dans ce compte sont ceux du culte unique organisé lors de la réception des délégués de la CEVAA.
- ad 4a Sont comptabilisés sous ce poste les frais directement liés au processus EREN 2003, soit des charges salariales liées au suivi des fichiers paroissiaux.

#### A. 2 / Conseil synodal / Secrétariat

- ad 1a Dans ce poste figurent les indemnités versées aux conseillers synodaux laïcs. Il comprend également le traitement lié à la présidence du Conseil synodal. Le nombre de conseillers laïcs n'est pas au complet ce qui implique des charges effectives moins élevées que celles budgétées.
- ad 1b Ce poste comprend les charges salariales du secrétaire général et de son adjointe ainsi que 40% du poste de responsable du secteur secrétariat. Tous les autres postes du personnel de l'administration figurent sous D.6 ad 1. La différence avec le budget provient des différentes charges liées au changement du secrétaire général (tuilage ...).
- ad 5 Le budget a été sous-estimé au moment de la réservation des locaux et des prestations de l'intervenant.. Pour la rencontre 2009, les coûts seront maîtrisés..

#### D.1 / Extérieur

- ad 1a+b Le montant est celui adopté par le Synode pour l'année 2008. Une remise de 30'000.-- fr. a été accordée par la FEPS.
- ad 3a Ce poste comprend la participation de l'EREN aux frais de fonctionnement du Bureau de la CER, de la Conférence des Eglises protestantes des pays latins d'Europe (CEPPLE). La participation de 3'900.- fr. à la Commission informatique des Eglises protestantes romandes (CIEPR) n'est plus comptabilisée dans cette rubrique, mais sous D5 ad 7. De plus, en cours d'année la CER a effectué une correction suite à une erreur dans son budget ce qui a diminué la part de l'EREN de 5'900.- fr., d'où la différence avec le montant budgété.

La contribution totale de l'EREN à la CER, basée sur la clé de répartition, est ventilée dans différentes rubriques. D'autres montants sont aussi imputés et portent sur l'achat de prestations à la CER pour la formation des ministres et des laïcs.

ventilation du montant facturé par la CER			achat de prestations complémentaires	
D1/3	BCER, CEPPLE	9'616		
D2/	CER-OPF	69'832	Sessions format. cont.	21'015
D4/13	CER-OPF		Formation bénévoles	23'100
D4/14	CER-OPEC	19'340		
D5/7	CER-OPM	109'854		
Total contribution selon clé		208'648	Total hors contrib.	44'115
			Total imputé sous CER	252'763

- ad 3b La demande de diminution de la participation de l'EREN à la contribution de la CER a été accordée à raison de 60'000.-- fr.

## **D.2 / Intérieur**

- ad 1a La différence entre la somme budgétée de 4'693'600.- et les comptes provient essentiellement des vacances temporaires de postes créées par les départs volontaires et les retraites anticipées.
- ad 2a Le dépassement de ce poste est lié à une forte augmentation des appels au service des remplacements due à des vacances temporaire de poste (ad 1a) et des arrêts maladie dont le remplacement ne peut plus être pris en charge à l'interne des paroisses ou des centres.
- ad 3 Il est difficile de prévoir le nombre de stagiaires et leurs charges de famille au moment de l'établissement du budget. Le fait que l'année de formation se situe sur deux années civiles est également à l'origine de la différence.
- ad 4 Dans ce compte sont comptabilisées les parts au 2ème pilier pour l'anticipation à la retraite ainsi que les mesures d'accompagnement financières concernant trois retraites anticipées, accordées selon la décision prise par le Synode de décembre 2006.
- ad 5a Pour rappel, les frais de supervision des aumôniers sont pris en charge par le Fonds Brandt.
- ad 5c Au moment d'établir le budget, les négociations sur les montants à recevoir du nouvel Hôpital neuchâtelois (HNE) n'avaient pas abouties. Les résultats des négociations se sont avérés meilleurs que les prévisions. L'augmentation de la somme est encore due à deux facteurs: un solde du montant 2007 (22'000.-), puis la perception de la participation d'HNE à l'aumônerie de la Chrysalide (34'500.-), montant notifié ailleurs lorsque la Chrysalide ne faisait pas partie d'HNE.
- ad 7 Dans ce compte sont comptabilisées les parts au 2ème pilier pour l'anticipation à la retraite ainsi que les mesures d'accompagnement financières concernant trois retraites anticipées, accordées selon la décision prise par le Synode de décembre 2006.
- ad 8a La tendance à une augmentation des formations ces dernières années se confirme en 2008 en cohérence avec la politique du Conseil synodal d'encouragement à la formation et à la supervision.

## **D. 3 / Diaconie et entraide**

- ad 2 L'intégration de La Rochelle dans le CNP ayant pris effet au 1er janvier 2009, il s'agit de la dernière participation de la Caisse centrale.
- ad 4 Participation de 20 % au traitement et charges sociales de l'animateur cantonal.
- ad 8 L'attribution au Fonds 1% Tiers-Monde correspond à 1% des recettes nettes de fonctionnement, hors recettes extraordinaires (Recettes, chiffres 1 à 6b),

## **D. 4 / Théologie - Education - Formation**

- ad 1 b Les charges de l'aumônerie spécialisée sont subventionnées par les institutions à raison de 80%. Le solde est à la charge des trois Eglises reconnues.
- ad 1 c Ce montant représente le versement de la paroisse de Zumikon/ZH qui soutient l'EREN depuis de nombreuses années pour le poste de l'aumônerie de jeunesse – formation des moniteurs. La participation de cette paroisse pour 2008 a été moins élevée que celle des années antérieures.
- ad 2 Ce poste comprend les frais pour la formation théologique, le dialogue inter-religieux et la création d'exposition. La différence avec le budget s'explique par le fait que certaines de ces activités ont bénéficié de soutiens financiers extérieurs.
- ad 3 Ce poste doit permettre aux agents et à l'aumônier de jeunesse d'organiser des cours ou camps pour des catéchètes, moniteurs et enseignants. Son utilisation effective dépend de l'intérêt pour ces cours et du nombre d'intervenants bénévoles ou rémunérés.
- ad 5 Ce poste comprend les frais de fonctionnement de tous les permanents du ThEF: déplacements, locations de bureaux, téléphones, ADSL, matériel de bureau, etc. Les frais d'animation des permanents de l'aumônerie dans les établissements spécialisés sont également compris dans ce poste
- ad 6 La rétribution des maîtres de religion à l'école secondaire par la Caisse centrale a pris fin en juillet 2007, selon la décision du Synode de décembre 2005.
- ad 9 Les effets de la diminution du loyer due au déménagement du Centre a été surévaluée lors de l'établissement des budgets 2007 et 2008. Un changement dans le personnel impliquant une augmentation des charges salariales est également à l'origine du dépassement budgétaire.
- ad 10 Selon la décision du Synode de septembre 2006, la subvention garantie au Louverain est fixée à 182'000.- fr. jusqu'en 2010.

## **D. 5 / Information et communications**

- ad 3 Somme allouée au budget pour la création du nouveau site Internet, comprenant la part salariale.

- ad 4 Ces charges, non prévues au budget 2008, résultent des nombreuses séances et des déplacements du président du Conseil info-com, en particulier pour la mise en place de la nouvelle VP. Dès l'exercice 2009, une ligne budgétaire a été prévue à cet effet.

#### **D. 6 / Finances et Administration**

- ad 1a Ce poste comprend les traitements des responsables des secteurs finances, immobilier et secrétariat, ainsi que des secrétaires. L'augmentation par rapport à 2007 est due au remplacement d'une collaboratrice et aux différentes charges qui en ont découlé.
- ad 3a+b Le dépassement budgétaire est dû à l'introduction de la fibre optique dans les locaux du Fbg de l'Hôpital 24. Cette charge imprévue à l'élaboration du budget a été compensée par un prélèvement sur les provisions.
- ad 6b Intérêts plus élevés dus à l'avance de trésorerie accordée par le Fonds de Garantie.
- ad 6c La fonction de gestionnaire des biens immobiliers n'a été occupée que depuis le mois de novembre 2008 et à un taux d'activité de 20%.
- ad 7a Compte tenu des départs, changements de postes et ventes de cures, ce poste subit des fluctuations difficiles à déterminer à l'élaboration du budget.
- ad 7b La provision pour débiteurs douteux a été augmentée.
- ad 8 Ce poste comprend les intérêts liés à l'appel de fonds lancé en 2007 auprès des paroissiens et paroisses du canton.
- ad 9a+b Dans ce poste sont compris les frais liés à la Journée d'offrande (plus bas de 5'000.-- fr. par rapport au budget) ainsi que ceux liés à l'envoi des remerciements pour le paiement de la contribution ecclésiastique. Les frais de campagne se sont montés à 55'000.-- conformément au montant prévu. Ce poste comprend également les charges liées au Groupe Pilotage Ressources pour Agir (GPRA), ces dernières charges étant balancées aux trois quarts par une attribution de la "Provision GPRA" (voir note correspondante sous 1.4.4. Bilan).
- ad 12a En prévision des années difficiles à venir liées à la crise financière, une attribution au Fonds de roulement a été décidée sur l'exercice 2008.

#### 1.4.4 BILAN

A la date du bouclage, un montant de 1'091'991.10 fr. devait encore être versé par l'Etat à titre de contribution ecclésiastique, alors que ce montant était de 366'495.10 fr. en 2007.

Le poste **Pertes et profits** s'élevait à 25'625.74 fr. au 31.12.07. Ce montant a été soldé par le Fonds de roulement. Le montant de 26'330.24 fr. correspond au résultat de l'exercice 2008.

Dès l'exercice 2007, les dons supérieurs à 20'000.-- fr. ne sont plus placés dans un compte bilan en attente d'une attribution proposée par le Conseil synodal, mais ils sont comptabilisés dans les recettes d'exploitation. Un compte supplémentaire "Attributions dons" a été créé afin d'indiquer la part des dons extraordinaires attribués par le Conseil synodal. Le montant reçu en 2008 de 40'000.-- fr. a ainsi été attribué au Fonds de remplacement en cas de maladie

Lors de la création de la société "Louverain S.A.", l'EREN a contribué à la constitution du capital actions à hauteur de 400'000.-- fr. en contrepartie de la cession du bâtiment et d'une parcelle de terrain. Ce montant figure sous la position "Titres". Le solde des titres représente une valeur nominale de 497'412.-- fr. dont la valeur boursière à fin 2007 est de 466'560.40 fr. La valeur boursière à fin 2008 est de 398'282.15 fr., soit une perte de 99'129.82 fr.

La valeur assurance incendie des biens immobiliers de la Caisse centrale se monte à 69'666'493.-- fr.

Les mouvements des comptes figurant au passif du bilan (voir annexe au bilan) s'expliquent comme suit :

##### **Aide au Tiers-Monde et Action d'évangélisation neuchâteloise**

Voir points 2.2 et 2.3 ci-dessous.

##### **Fonds des vocations tardives**

La participation des paroisses ainsi que celle de la Caisse centrale a été suspendue provisoirement, selon la décision du Synode. Elle reprendra dès l'exercice 2009. Le montant de 320.--fr. encaissé correspond au remboursement d'un boursier.

##### **Equipe informatique**

La différence provient de l'approvisionnement de 1'800.-- fr. pour des frais d'utilisation de l'informatique pour des tiers. Un montant de 3'163.15 a été prélevé pour la mise à niveau de postes informatiques. L'introduction de la fibre optique dans les locaux du secrétariat général a été compensée par un prélèvement de 8'600.-- fr.

##### **Fonds de remplacement en cas de maladie**

Ce Fonds créé en 2003 pour financer les frais de remplacement en cas de maladie (l'EREN n'a pas d'assurance pour perte de gain maladie) est alimenté par un prélèvement de 0.5% des salaires bruts. L'année 2008 a connu une nouvelle fois un nombre relativement élevé de personnes à remplacer. Etant donné l'importante participation du Fonds en 2008, une attribution de 40'000.-- fr. a été décidée par le Conseil synodal. Si la participation du Fonds pour l'année prochaine devait être à nouveau importante, il serait nécessaire de revoir le pourcentage du prélèvement sur les salaires AVS lors de l'élaboration du budget 2010.

##### **Fonds EREN 2003**

Ce Fonds a été diminué de 1'077.30 fr. (voir explications sous A1 ad 4a).

##### **Fonds de soutien au financement du CSP**

Au cours de l'exercice 2008, un montant de Fr. 450'000.-provenant d'une succession en faveur du CSP a été affecté à ce Fonds. Le Fonds a crédité un montant de Fr. 580'000.- au CSP en prévision de l'excédent de charges de l'exercice en cours. Ce montant sera versé en 2009.

Les intérêts bruts s'élèvent à 30'230.75 fr. et les charges (achats de titres, gestion, droits de garde) à 1'435.50 fr. C'est un montant de 28'800.-- fr. qui a été payé au CSP à titre d'intérêts du Fonds. Il s'agit du montant des intérêts qui ont effectivement été touchés pendant l'exercice comptable, diminués des charges. Les intérêts courus au 31.12.2008 s'élèvent à 11'553.-- fr. Après ces opérations, la fortune du Fonds s'élève au 31.12.2008, à 1'589'678.87 fr., alors qu'elle était de 1'268'683.62 fr. au 31.12.2007.

Un portefeuille d'actions et d'obligations accompagne le legs reçu par le CSP en 2008 pour une valeur boursière au 31.12.08 de 1'237'000.-- fr. Ceci signifie que la fortune réelle du Fonds s'élève à 2'826'678.87 fr.

##### **Provision pour Groupe Pilotage Ressources pour Agir (GPRA)**

Un don de 100'000.-- fr. d'une Fondation proche de l'Eglise de Zurich a été attribué à une provision liée au GPRA. Un montant de 12'000.-- fr. avait été prélevé pour les frais occasionnés en 2006. Le versement de 90'000.-- fr. reçu en 2007 a été prélevé pour les charges occasionnées en 2007. Les charges 2008 ont été compensées par un prélèvement de 90'000.-- fr. Opération possible après le versement reçu de 80'000.-- fr.

Le Groupe Pilotage Ressource pour Agir a été dissout. Cependant des activités entreprises liées à la levée de fonds se poursuivent par l'intermédiaire d'un nouveau groupe "Accompagnement des contributeurs". La provision constituée pour le GPRA a été attribuée au nouveau projet.

**Provision pour débiteurs-douteux**

Cette provision alimentée à hauteur de 60'000.- fr. à fin 2007 a été diminuée de 11'623.35 fr. représentant un amortissement de créances irrécupérables. Un montant complémentaire de 40'000.- fr. a été attribué à cette provision sur l'exercice 2008 afin de répondre aux indications des vérificateurs de comptes.

**Fonds de roulement**

Le résultat de l'exercice 2007 de 25'625.74 fr. a été retranché de ce Fonds. Il a été augmenté des 1'672'000.- fr. de la vente de trois cures. C'est donc un montant total de 2'658'890.- fr. qui a été attribuée au Fonds pour les exercices 2007 et 2008 pour les ventes de cures.

Une attribution sur l'exercice 2008 de 130'000.- fr. a été décidée par le Conseil synodal en prévision des années difficiles qui s'annoncent.

## 1.5 RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES

### RAPPORT DES CONTROLEURS SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2008

\*\*\*\*\*

Conformément à leur mandat, les contrôleurs se sont réunis le 17 avril 2009 dans les bureaux du Secrétariat général de l'Eglise, à Neuchâtel.

Ils ont eu à leur disposition la comptabilité complète de l'EREN concernant l'exercice 2007. Les bilan et comptes de recettes et dépenses soumis à la commission des finances concordent avec la comptabilité.

Par sondage, les recettes et les dépenses ainsi que la matérialité des actifs et des passifs ont été contrôlés.

L'exercice 2008 présente un excédent de dépenses de Fr. 26'330.24. Le bilan au 31 décembre 2008 présente un total de Fr. 15'713'749.89.

Le Fonds immobilier de l'EREN présente, au 31 décembre 2008, un actif de Fr. 1'716'940.29; il a été vérifié par les soussignés. Les enregistrements comptables ont été reconnus exactes.

Les contrôleurs expriment leur satisfaction pour la bonne tenue des comptes et ils proposent au Synode de les approuver.

Signé :

Philippe Donati

Paul-André Graber

Jean-Claude Isch

Origène Murenzi

Neuchâtel, le 17 avril 2009

## 2. TERRE NOUVELLE

### 2.1. CIBLES ET DONS

La participation des paroisses et paroissiens neuchâtelois aux œuvres de mission et d'entraide se présente comme suit pour 2008 (avec les résultats 2006 pour mémoire) :

	2007	2008
DM	156'705.35	147258.70
EPER	184'764.80	180674.60
PPP	58'328.40	56671.70
Dons DM-EPER-PPP non attribués	134'216.85	131947.65
Action d'évangélisation neuchâteloise	1'075.00	1'368.70
<b>Résultat global</b>	<b>535'090.40</b>	<b>517'921.35</b>

Ce résultat peut être comparé aux décisions votées par le Synode en juin 2007 :

	Décision synodale	Résultat 2008
Cibles paroissiales	505'000.00	512'921.35
Contribution statutaire à l'EPER	40'000.00	47'146.00
Contribution Table ronde	15'000.00	15'000.00
Collecte en faveur des réfugiés	20'000.00	19'925.00
Collecte Jeûne fédéral	15'000.00	15'000.00
<b>Cible de l'EREN</b>	<b>595'000.00</b>	<b>609'992.35</b>

Cette année, la cible Terre Nouvelle a été atteinte, aucun prélèvement sur le Fonds "1% Aide au tiers-monde" n'est nécessaire.

### 2.2. Fonds "1% Aide au tiers-monde"

Ce Fonds est, d'une certaine manière, la manifestation d'un comportement prophétique de la gestion de l'argent par l'EREN. En effet, il ne s'agit pas seulement de préconiser d'allouer au moins 1% des budgets publics à l'entraide, il faut encore le réaliser, et c'est ce que fait l'EREN depuis le début des années septante.

Le Fonds a évolué de la manière suivante :

Etat au 1er janvier 2008	21'694.70	
Part aux recettes 2008	81'300.00	
Contribution statutaire due à l'EPER		47'146.00
FEPS / Contribution Mission 21		15'000.00
Complément à la collecte pour les réfugiés de l'EPER		11'242.15
Complément à la collecte du Jeûne Fédéral		9'328.45
Participation à la FEPS pour l'aumônerie des requérants d'asile dans les centres d'accueil		4'329.00
Présence Afrique Chrétienne, soutien financier		500.00
CEVAA / caravane des femmes		2'332.35
CEVAA / collecte recueillie	2'486.10	
Frais de matériel, CCP et gestion		4'762.30
<b>Total</b>	<b>105'480.80</b>	<b>94'640.25</b>
<b>Solde au 31 décembre 2008</b>	<b>10'840.55</b>	

### 2.3. Fonds d'action d'évangélisation neuchâteloise

Le Fonds a évolué de la manière suivante :

Etat au 1er janvier 2008	4'698.95	
Dons	2'087.70	
Subvention à La Marelle		3'000.00
<b>TOTAL</b>	<b>6'786.65</b>	<b>3'000.00</b>
<b>Solde au 31 décembre 2008</b>	<b>3'786.65</b>	

### 3. LA VIE PROTESTANTE

Pour l'information du Synode et des paroisses, les comptes de la VP sont présentés ci-dessous :

#### 3.1. COMPTES

<u>Dépenses</u>	Comptes 2008	Budget 2008	Comptes 2007
Frais d'impression et photocomposition	141'118.10	124'800.00	127'722.75
Rédaction, illustration, journalistes	119'933.70	151'600.00	144'365.14
Adressage et ports	69'764.40	80'100.00	72'594.90
Site Internet	1'000.00	5'000.00	8'300.00
Administration, déplacements et divers	24'004.38	25'500.00	20'750.10
Frais du nouveau journal	0.00	0.00	14'104.75
Provisionnement	20'000.00	0.00	20'000.00
TVA 2,4 % payée pour le journal	8'569.30	8'600.00	9'077.05
<b>Totaux des dépenses</b>	<b>384'389.88</b>	<b>395'600.00</b>	<b>416'914.69</b>

<u>Recettes</u>	Comptes 2008	Budget 2008	Comptes 2007
Facturation aux Paroisses	193'609.00	194'400.00	215'286.70
Subvention de l'EREN	172'000.00	172'000.00	172'000.00
Produit net de la publicité	17'220.50	28'000.00	27'849.00
Dons et divers	2'083.50	1'200.00	2'274.40
Dissolution provision	0.00	0.00	0.00
<b>Totaux des recettes</b>	<b>384'913.00</b>	<b>395'600.00</b>	<b>417'410.10</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>523.12</b>	<b>0.00</b>	<b>495.41</b>

#### 3.2. BILAN

	2008	2007
<u>Actif</u>		
CCP 20-8153-4	60'271.59	78'124.61
Comptes bancaires BCN	0.00	11'885.65
Débiteurs Paroisses + EREN	76'981.85	56'266.20
Débiteurs publicité	9'750.20	2'879.40
Autres débiteurs yc AFC TVA	3'610.70	1'526.55
Actifs transitoires	0.00	0.00
<b>Total de l'actif</b>	<b>150'614.34</b>	<b>150'682.41</b>
<u>Passif</u>		
Créanciers	1'772.05	22'928.29
Adm. Féd. Contributions, TVA	0.00	0.00
Créanciers divers	804.90	2'483.95
Passifs transitoires	16'939.45	14'703.95
Provision	87'920.10	67'911.50
Bénéfice reporté	42'654.72	42'159.31
Résultat de l'exercice	523.12	495.41
<b>Total du passif</b>	<b>150'614.34</b>	<b>150'682.41</b>



5. RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

<b>RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES 2008</b>											
<b>Paroisses</b>	<b>Membres</b>		<b>Actes ecclésiastiques</b>					<b>Statistiques financières</b>			
	Paroissiens	Foyers	Baptêmes	Catéchumènes	Mariages	(dont mixtes)	Services funèbres	Terre Nouvelle	Contribution éccl. Année fiscale 2007	Journée d'offrande	Réformation
Neuchâtel	9'923	7'218	23	38	12	5	141	88'133.15	1'235'063.00	2'637.30	658.90
Entre-deux-Lacs	7'683	4'392	18	41	9	1	95	74'874.20	645'758.00	1'693.90	1'191.40
La Côte	3'548	2'290	14	12	6		49	36'134.50	363'304.00	1'060.00	854.00
La BARC	4'680	2'510	27	33	8	1	59	42'058.20	512'200.00	1'166.35	1'205.00
Joran	8'347		44	55	11	16	76	51'573.00	563'631.00	736.00	876.00
Val-de-Travers	6'196	3'720	17	25	6	3	96	36'648.30	321'462.00	1'224.00	968.50
Val-de-Ruz Nord, La Cascade	3'106	1'746	17	23	6		22	23'850.55	228'628.00	412.00	449.30
Est du Val-de-Ruz	2'133	1'071	8	31	5		27	15'216.65	183'264.00	85.00	71.00
Val-de-Ruz Ouest	2'184	1'218	13	20	3	1	27	15'091.00	136'190.00	403.00	
Les Hautes Joux	6'015	3'500	26	24	10	1	75	34'905.35	342'169.00	1'314.10	777.40
La Chaux-de-Fonds	12'746	8'431	36	41	7		164	83'812.45	765'515.00	1'235.95	
Langue allemande *	281	66	2				5	3'344.00		220.00	135.00
Divers								7'280.00		73.00	
<b>T O T A L</b>	<b>66'842</b>	<b>36'162</b>	<b>245</b>	<b>343</b>	<b>83</b>	<b>28</b>	<b>836</b>	<b>512'921.35</b>	<b>5'297'184.00</b>	<b>12'260.60</b>	<b>7'186.50</b>

\* Ces montants ne comprennent que les versements de la paroisse elle-même. Les versements des membres ne peuvent pas être identifiés en tant que tel, mais figurent dans les chiffres de la paroisse de leur lieu de domicile. Ce tableau a été amputé d'un certain nombre d'informations par rapport aux années précédentes. Certaines données fournies par les paroisses concernant les actes ecclésiastiques et le nombre de foyers sont incomplètes ou incohérentes. Le nombre de paroissiens doit être utilisé avec prudence.